

# LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

## DOSSIER DE PRÉSENTATION



Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés®  
Mairie de Dijon - CS 73310 - 21033 Dijon Cedex

Tél. 03 45 18 23 20 / [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)  
[www.villesamiesdesaines-rf.fr](http://www.villesamiesdesaines-rf.fr)



# LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

---

## **1 MA VILLE/COLLECTIVITE S'ENGAGE POUR REpondre AU DEFi DEMOGRAPHIQUE DU XXIE SIECLE**

- 1.1 Nous transformons les représentations sociales pour lutter contre l'âgisme
- 1.2 Nous comprenons et prenons en compte les spécificités liées à l'avancée en âge
- 1.3 Nous favorisons le sentiment d'appartenance de tous les habitants à leur territoire de vie en adoptant un regard positif sur l'âge
- 1.4 Nous garantissons l'intégration transversale des enjeux du vieillissement dans l'ensemble des politiques publiques
- 1.5 Nous soutenons l'innovation sociale et nous nous appuyons sur le vieillissement comme levier de développement territorial
- 1.6 Nous prenons en compte la transition écologique dans nos politiques de l'âge

## **2 MA VILLE/COLLECTIVITE S'ENGAGE A CONSULTER ET IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DE L'AGE**

- 2.1 Nous réalisons le diagnostic participatif de notre territoire autour des huit thèmes
- 2.2 Nous maintenons une dynamique de consultation des aînés
- 2.3 Nous impliquons les différentes générations dans une réflexion sur la longévité
- 2.4 Nous assurons la représentativité des aînés consultés
- 2.5 Nous affirmons la citoyenneté et l'expertise d'usage des aînés à travers nos politiques publiques
- 2.6 Nous nous appuyons sur les éléments issus de la consultation des aînés pour construire et mettre en œuvre le plan d'action

## **3 MA VILLE/COLLECTIVITE S'ENGAGE DANS UNE GOUVERNANCE MULTIPARTENARIALE**

- 3.1 Nous structurons et animons une gouvernance partenariale et participative
- 3.2 Nous nous formons et nous impliquons dans la démarche « amie des aînés »
- 3.3 Nous identifions, communiquons et agissons avec les acteurs du territoire
- 3.4 Nous inscrivons la dynamique « amie des aînés » dans une vision à long terme

## **4 MA VILLE/COLLECTIVITE S'ENGAGE A ELABORER UN ETAT DES LIEUX TRANSVERSAL SUR L'USAGE DU TERRITOIRE PAR LES AINES**

- 4.1 Nous développons une culture et une vision communes des enjeux du vieillissement de notre territoire
- 4.2 Nous réalisons l'état des lieux statistique de notre territoire
- 4.3 Nous réalisons l'état des lieux thématique et partenarial de notre territoire
- 4.4 Nous proposons des préconisations afin de construire le plan d'action en respectant les principes fondamentaux de la démarche « amie des aînés »

## **5 MA VILLE/COLLECTIVITE S'ENGAGE A REALISER UN PLAN D'ACTION POUR SOUTENIR LE VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTE**

- 5.1 Nous priorisons des thématiques et définissons des actions agissant sur l'environnement bâti et social
- 5.2 Nous prenons en compte la temporalité dans l'élaboration du plan d'action
- 5.3 Nous mettons en place le suivi et l'évaluation du plan d'action
- 5.4 Nous accompagnons chaque transition en veillant à la bonne appropriation de la démarche « amie des aînés » lors d'un changement de référent
- 5.5 Nous partageons nos bonnes pratiques et nous donnons de la visibilité aux actions que nous menons
- 5.6 Nous sommes acteurs du déploiement d'une dynamique territoriale

# LES DIFFÉRENTS TYPES DE CRITÈRES DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Les cinq engagements et vingt-six sous-engagements se traduisent eux-mêmes en 108 à 111 indicateurs concrets permettant de vérifier la qualité de l'investissement du candidat.

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires, le référentiel de labellisation a été adapté en 5 catégories :

Communes de moins de 5 000 habitants	Communes entre 5 000 et 20 000 habitants	Communes entre 20 000 et 100 000 habitants	Communes de plus de 100 000 habitants	EPCI & Départements & Régions
108 critères	110 critères	111 critères	111 critères	111 critères

**LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS" POUR LESQUELS UN ZÉRO EST ÉLIMINATOIRE :**

Ces indicateurs, dont l'importance a émergé dès la construction du Protocole de Vancouver par l'Organisation Mondiale de la Santé ou qui sont des marqueurs incontournables de l'appartenance au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, sont obligatoires pour obtenir le label

**EXEMPLES D'INDICATEURS**  
Recommandés pour lesquels un zéro est éliminatoire

- Organisation de réunions participatives avec les aînés afin de faire émerger les spécificités du territoire → Avez-vous réalisé un diagnostic participatif à travers l'organisation de réunions à destination des aînés vivant dans votre territoire ?
- Rédaction du plan d'action pluriannuel → Avez-vous rédigé un plan d'action ?

**LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS"**

Ces indicateurs sont des éléments phares du programme VADA. Leur mise en place est fortement recommandée pour mieux adapter les politiques publiques locales au vieillissement et permettent donc d'évoluer fortement dans les niveaux de labellisation

**EXEMPLES D'INDICATEURS**  
Recommandés

- Sensibilisation de l'ensemble des services à la démarche VADA → Est-ce qu'un temps spécifique de sensibilisation aux enjeux du vieillissement a été proposé à des représentants de tous les services de la collectivité ?
- Valorisation des aînés en tant que ressources actives pour le territoire → Votre collectivité veille-t-elle à mettre en valeur les aînés en tant que bénévoles, grands-parents, citoyens, porteurs de connaissances ?

**LES CRITÈRES "SUGGÉRÉS"**

Ces indicateurs sont les caractéristiques des valeurs fondamentales du programme VADA. Leur mise en œuvre dans le territoire, permettant d'illustrer l'exigence et l'engagement des acteurs locaux, permettra d'obtenir les niveaux de labellisation les plus élevés.

**EXEMPLES D'INDICATEURS**  
Suggérés

- Création d'une campagne de promotion de la place des aînés dans la société → Avez-vous déjà créé une campagne (photos, affichage, exposition ou autres) de lutte contre l'âgisme, de promotion de la place des aînés dans la société ou encore de mise en valeur des retraités dans votre collectivité ?



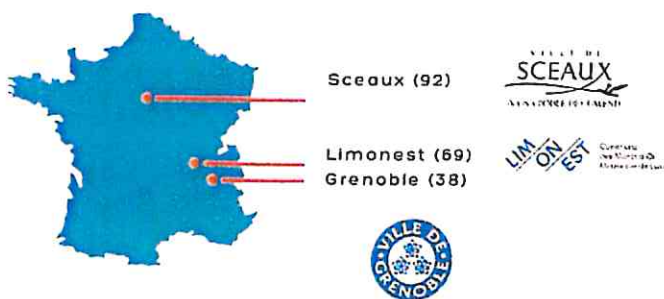
## LES CRITÈRES INDISPENSABLES À L'OBTENTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Pour être labellisé "AMI DES AÎNÉS"®, quel que soit le niveau, un territoire devra impérativement :

- **IMPLIQUER LES AÎNÉS...**
  - en organisant un diagnostic participatif
  - en intégrant les préconisations issues du diagnostic participatif dans le plan d'action
  - en impliquant les aînés dans la mise en œuvre des actions du plan
  - en intégrant des aînés au comité de pilotage
- **ORGANISER LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE...**
  - à travers la création d'un comité de pilotage
  - en identifiant les acteurs du territoire pouvant être impliqués dans les huit thématiques de la démarche
- **RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE INTÉGRANT...**
  - un chapitre statistique et démographique
  - un chapitre pour chacun des huit thèmes de la démarche VADA
- **RÉDIGER UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL**
- **PRÉSENTER EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE, À CHAQUE MANDAT, L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE VADA**

## UN RÉFÉRENTIEL TESTÉ ET APPROUVÉ

Une première version du référentiel du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France a été expérimentée sur les mois de mai et juin 2021 avec le soutien d'Apave Certification dans trois Villes Amies des Aînés engagées depuis plusieurs années au sein du RFVAA



### DEUX OBJECTIFS MAJEURS POUR LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION :

- Ajuster le référentiel
- Quantifier les temps d'accompagnement et d'audit nécessaires

**10 MAI 2021**  
LANCEMENT DE LA PHASE DE TEST ET PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL AUX TROIS COMMUNES

**9 JUIN 2021**  
DATE LIMITE POUR LE REMPLISSAGE D'ANCODEA PAR LES VILLES-TESTS

**MI-JUIN 2021**  
AUDITS

**FIN JUIN 2021**  
AJUSTEMENT DU RÉFÉRENTIEL ET DERNIÈRES MISES À JOUR

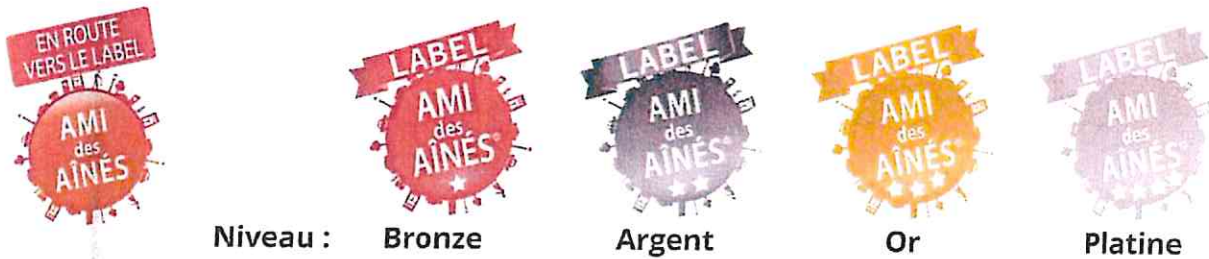
**2 JUILLET 2021**  
LANCEMENT OFFICIEL DU LABEL AMI DES AÎNÉS À L'OCCASION DE L'AG DU RFVAA À SAINT-ÉTIENNE



## LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® se décline en quatre niveaux de progression pour permettre aux candidats d'évoluer et de maintenir une dynamique locale autour de la labellisation.

Ces niveaux de labellisation portent sur la méthodologie d'amélioration des politiques locales qui est au cœur du programme Villes Amies des Aînés.



Ces niveaux de labellisation seront assortis, dans un second temps, de mentions spéciales thématiques facultatives, destinées aux collectivités qui en feront la demande :



**VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS LE LABEL "AMI DES AÎNÉS"® ?**  
CONTACTEZ EMMANUEL CHEVET : 03 45 18 23 20 - ECHEVET@RFVAA.COM